

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2019**

-----

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 14 OCTOBRE 2019 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 07/10/2019

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques.

Absent excusé : VION-DURY Matthieu.

Absent : GOETSCHY Claude.

Secrétaire de séance : DEPARNAY Jacques.

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Délibération pour motion DDFIP (Finances Publiques de l'Ain).

Monsieur le Maire rappelle les manifestations passées qui se sont bien déroulées (tournée brioches des Jeunes de Le Poizat-Lalleyriat, course de caisses à savon, fête de la bière et feu d'artifice organisés par l'association des jeunes de Le Poizat-Lalleyriat).

Manifestation hors autorisation : de nouveau les teuffeurs à la Prairie les samedi 12 et dimanche 13/10/2019.

Il est à déplorer un dépôt sauvage de plaques d'amiante sur la commune.

Samedi 26 octobre 2019 : déchetterie ambulante pour les encombrants – place de l'église à Lalleyriat.

Bons vœux de rétablissement à Matthieu Vion-Dury, victime d'une entorse du genou.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

**1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE**

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçues depuis le dernier conseil pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

\*Vente Viney Mark/Fanuel François et Kazma Linda : bâti sur terrain propre parcelle 300 AE 399 d'une superficie de 1402 m<sup>2</sup>

\*Vente Blanc René/Fuentes Daniel et Bonnet : bâti sur terrain propre et non bâti parcelles 300 AE 363, 365 358, 372 et 307 d'une superficie totale de 1781 m<sup>2</sup>.

Il présente les devis acceptés : EGC couverture muret menant au local chaufferie et wc public, Ent LA BOURGUIGNONNE confection des carrelés lamellés collés hêtre, EIFFAGE reprise voirie chemin du Pont Le Replat, EIFFAGE aménagement abords église Lalleyriat.

Factures reçues : SCIERIE PEPIN transformation de grumes hêtre, PELLEGRINI Débardage parcelle 9 (résineux pour salle polyvalente, résineux 2<sup>e</sup> choix à la vente, feuillus hêtre à la vente, résineux pour la chaufferie), CREADIODES panneaux information, PETIOT terrassement et création massifs pour alimentation électrique panneaux.

## **2/CESSION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE AU SIEA**

-**AUTORISE** le Maire à signer la convention à intervenir avec le SIEA pour lui confier la mission de collecte et de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE). Dans le cadre des économies d'énergie réalisées sur leur patrimoine, les communes sont susceptibles d'obtenir des certificats d'économie d'énergie qui seront par la suite cédés à des vendeurs d'énergie moyennant une contrepartie financière.

## **3/HBA et PPGD**

-Le conseil municipal est informé des modifications apportées au Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information du Demandeur de logement social (PPGD) permettant d'intégrer les communes de la CCPH. Ces modifications ont également permis de mettre le document en conformité avec la nouvelle législation issue de la loi ELAN du 23 novembre 2018. Rappel : la commune de Le Poizat-Lalleyriat est uniquement un lieu d'orientation.

## **4/RGPD**

-La CNIL a été informée de la désignation de NOVATEK CONSULTING en tant que délégué à la protection des données (DPO).

## **5/MOTION DDFIP AIN**

-Le gouvernement, dans le cadre du programme de réforme de l'action publique 2022 pour une transformation du service public envisage la réorganisation des services de la DGF IP. Ce projet dit «de géographie revisitée » prévoit la suppression de trésoreries de proximité ainsi que celle de services des Impôts. Les services municipaux, intercommunaux, les particuliers et les entreprises de notre territoire en seraient donc les premières victimes.

La réorganisation et la concentration envisagées vont à l'encontre des demandes de services publics de proximité et de qualité exprimées récemment par nos citoyens. Ces suppressions aggraveront la fracture territoriale qui pénalise déjà très lourdement les territoires ruraux, les milieux urbains fragilisés dont la population rencontre de réelles difficultés de déplacement et d'utilisation de l'outil numérique.

De plus, la proximité directe et quotidienne entre le comptable et les collectivités est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de ces dernières. Les agents des services de la DGFIP offrent une garantie de conseils éclairés dans le cadre d'une connaissance approfondie des finances publiques. Les collectivités les plus impactées par ce projet de réorganisation seraient les communes rurales moins dotées en personnels.

Il s'agit clairement d'un abandon des territoires ruraux par l'état.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande expressément le retrait de ce projet qui sous couvert de rationalisation conduira inéluctablement à distendre un peu plus les liens entre l'Etat et les territoires.

## **6/DIVERS**

-Rapport de l'ARS sur la surveillance sanitaire des eaux de baignade pour le plan d'eau saison 2019 : eau de bonne qualité. La commune est en attente du compte-rendu de SEAUS sur l'activité surveillance baignade de cet été.

-Dispositif « Rénovez en Haut-Bugey » qui a pour objectif d'aider les propriétaires modestes à rénover leurs logements (numéro unique téléphone : 04.74.12.17.69).

-AG des Folklories le 23/10/2019

-Résultat des ventes de bois du 27/09/2019 à Nantua : lots parcelles 122 et 124 vendus à la SA JULLIARD (résineux sur pied en bloc).

-Info de l'ONF sur la crise scolyte et la commercialisation des bois.

-Bulletin n° 18 ADIL, lettres info n° 22 et 23 HBA, bilan activité économique 1<sup>er</sup> sem. 2019 Région Auvergne Rhône-Alpes, rapport d'activités 2018 Communes Forestières.

-Lettre remerciement de la part de l'Association Main dans la Main pour la subvention communale.

-AMF Téléthon 2019 : samedi 7 décembre 2019.

-Complément d'information sur le dossier de la réglementation de la circulation des véhicules à moteurs sur les chemins communaux : lettre recommandée des signataires de la pétition en date du 04/10/2019, entretien le 11/10/2019 avec M. le Sous-Préfet de Nantua, destinataire d'une copie de la lettre recommandée, réception des représentants des pétitionnaires le 15/10/2019 à 18h30 en mairie.

-Classement du jury départemental des villes et villages fleuris 2019, la commune est classée dans les 20 premiers (Communes 2<sup>ème</sup> catégorie).

-Interventions des responsables des commissions :

-Marie-Rose Corby : commission scolaire : courrier à Mme la Directrice de l'école pour la liste des parents d'élèves. Mot aux parents pour la mise en place de repas végétariens une fois par semaine pour la cantine (Loi EGALIM). AG du Sou des Ecoles le 03/10 (classe verte dans le Vercors), 8 séances de piscine à Hauteville.

Formation sur la transformation de la fonction publique, participation avec Samuel Bécot au Congrès des Maires de l'Ain (rencontre avec La Caisse d'Épargne et la Semcoda).

-Noëlle Cretin : panneaux d'information mis en place, formation à venir pour leur utilisation, distribution P'tits Echos les 20 et 21/12/2019 (répartition entre les distributeurs le 20/12 à 18h00).

-Zita Sanchez : travail sur le PPMS pour l'école pour remise à la gendarmerie. CASA : préparation du repas des Aînés qui aura lieu le 15/12/2019 dans la salle du RDC de Lalleyriat avec traiteur et animation.

-Alain Raynaud : numérotation Rue la Ravarette avec signalisation supplémentaire pour mieux situer les numéros et revoir numérotation appartements au 148 sur la Vignette.

-Samuel BECOT : Travaux terminés pour la terrasse du multiservice les 2J au Poizat, réparation du City stade en cours, les travaux de la salle polyvalente sont arrêtés pendant un mois pour la préparation des bois. La toiture de la chaufferie est en cours, la canalisation alimentant la fontaine Jacquiot a été endommagée par le chantier, rétablissement en cours.

Les travaux d'accessibilité des églises sont en cours (devis Eiffage demandé pour lot enrobé), revoir éclairage entrée de l'église à neuf. Dossier desserte forestière au Replat retardé.

A venir visite à St Germain Les Bois pour le lamellé collé et visite de la scierie Monnet-Sève.

Participation à une réunion VTT avec HBA : la commune est classée site Fédéral, AG Sport et Nature, Marie-Rose Corby nommée présidente, remerciement pour la subvention communale. AG Batucada. Rendez-vous avec la Direction des Routes pour les grilles voirie, abri bus Champ Couty commandé, mise en place d'un sol souple dans la salle au Poizat pour le Yoga et la gym.

Intervention de Valérie Bréaud sur le motif des arbres coupés à l'entrée du village à Lalleyriat : mise en place du panneau d'information et présence de divers réseaux aériens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochain conseil : 18/11/2019.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.